

COMMUNE DE LEUTENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11

Séance du 3 mars 2016

Sous la présidence de Monsieur LEHMANN Gérard, Maire.

Présents: BEYREUTHER Denis, BORSCHNECK Pascal, DURAND Murielle, HOCHENEDEL Jean-Baptiste, JOERGER Thomas, JUNG Emmanuel, LEHMANN Gérard, MEISS Christian, VIX Raymond, WEBER Bernadette, WEBER Jean-Louis.

Absents excusés : ANTONI Marc (pouvoir à LEHMANN Gérard), BOGNER Jean-René (pouvoir à JOERGER Thomas), MULLER Nicoleta (pouvoir à DURAND Murielle), RISS Hélène (pouvoir à VIX Raymond).

Délibération n° 17/2016

Objet : Tarifs concessions cimetière.

Ces dernières années, on constate une nette augmentation de la crémation. Pour disposer d'un lieu de destination des cendres, le Maire souhaite proposer aux familles dans le cimetière communal des concessions pleine terre d'une dimension de 0,80 m x 0,80 m pour les tombes cinéraires.

Il est proposé au conseil municipal de renouveler les prix des concessions trentenaires pour tombe simple et tombe double et de fixer le prix des concessions trentenaires pour tombe cinéraire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de renouveler les prix des concessions trentenaires comme suit :
Tombe simple 100 €
Tombe double 200 €
- décide de fixer les prix des concessions trentenaires comme suit :
Tombe cinéraire 80 €
- dit que les concessions pourront être renouvelées au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Pour copie conforme
Leutenheim, le 7 mars 2016



Le Maire
LEHMANN Gérard

